

CULPAPHOBIE Phobie de la culpabilité

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

La culpabilité : sentiment d'avoir commis une faute, une erreur ou un acte répréhensible.

Exemple : Il éprouve de la culpabilité après son comportement.

La culpabilité désigne le fait de se sentir responsable d'une faute, d'une erreur ou d'un acte que l'on considère comme mauvais.

- **En psychologie** : c'est une émotion qui apparaît lorsqu'on pense avoir mal agi, souvent accompagnée de regrets et du désir de réparer.
- **En droit** : c'est le fait, pour une personne, d'être reconnue responsable d'une infraction ou d'un crime selon les règles juridiques applicables.
- **Exemple** : « Elle ressent de la culpabilité après avoir blessé son ami. »

Synonymes selon le contexte : responsabilité, faute, remords, repentir.

Le mot français « culpabilité » se traduit en latin principalement par le nom *culpa* (féminin, de la 1ère déclinaison).

Traductions principales

- **Culpa, ae (f.)** : faute, responsabilité d'une faute, culpabilité. C'est le terme le plus classique (employé par Cicéron).
- **Nocentia, ae (f.) / Noxietas, atis (f.)** : termes plus tardifs (employés par Tertullien) qui désignent aussi la culpabilité ou la malice.
- **Crimen, inis (n.)** : désigne plutôt le crime, l'accusation ou la charge qui pèse sur quelqu'un.

Exemples d'usage

- *Mea culpa* : « Ma faute » / « par ma faute ».
- *In culpa esse* : « Être coupable » (être dans la faute).

La culpabilité se laisse interroger selon plusieurs registres qu'il importe de ne pas confondre d'emblée : le registre théologique (péché et rédemption), le registre psychanalytique (instance surmoïque), le registre phénoménologico-existential (Schuld comme structure ontologique), le registre généalogique nietzschéen, et le registre juridico-moral (culpabilité vs responsabilité).

La matrice théologique augustinienne. Le concept occidental de culpabilité se cristallise chez Augustin (*Confessions, Cité de Dieu*) autour du péché originel : la faute d'Adam se transmet par génération et constitue l'humanité entière en état de culpabilité héréditaire (*massa damnata*), indépendamment de tout acte individuel — rupture décisive avec les conceptions grecques de la faute comme *hamartia*, erreur de visée souvent involontaire (cf. la tragédie, où Œdipe est souillé sans être moralement coupable au sens augustinien). La Réforme radicalise cette structure : chez Luther, la conscience coupable ne trouve aucun repos dans

l'*opus operatum* des œuvres, seule la *sola fide* désamorce l'angoisse scrupuleuse — angoisse dont Luther lui-même, moine augustinien tourmenté par l'*Anfechtung*, offre le cas exemplaire.

La refonte kantienne : culpabilité et loi morale. Kant déplace la culpabilité du terrain théologique vers l'autonomie rationnelle : dans *La Religion dans les limites de la simple raison*, le "mal radical" désigne une propension du libre arbitre à subordonner la loi morale au mobile égoïste — faute dont on demeure pourtant responsable puisqu'elle relève d'un choix intelligible (*Gesinnung*) et non d'une nature corrompue héritée. La culpabilité kantienne suppose ainsi la liberté nouménale comme condition de son intelligibilité même.

La généalogie nietzschéenne. Dans la deuxième dissertation de la *Généalogie de la morale*, Nietzsche opère un geste décisif : il dérive étymologiquement et historiquement la *Schuld* (faute/culpabilité) de la *Schulden* (dette matérielle, économique), montrant que le rapport créancier-débiteur précède et engendre l'intériorisation morale de la faute. La "mauvaise conscience" naît du refoulement des instincts agressifs empêchés de décharge externe par la contrainte sociale, se retournant contre l'animal humain lui-même — processus qu'accroît et sacralise le christianisme en offrant Dieu comme créancier infini, rendant la dette structurellement impayable. Ce geste généalogique désessentialise la culpabilité : elle n'est plus donnée métaphysique mais sédimentation historique contingente.

Freud et la topique surmoïque. *Malaise dans la civilisation* reprend et psychologise la thèse nietzschéenne : le Surmoi se constitue par introjection de l'agressivité empêchée envers l'instance parentale/civilisationnelle, et la culpabilité (distincte du remords, qui suppose un acte effectivement commis) peut précéder et même engendrer la transgression — le sentiment de culpabilité inconscient cherchant son objet, produisant paradoxalement le besoin de punition (*Strafbedürfnis*) et la répétition de l'acte fautif comme soulagement partiel de l'instance surmoïque. Cette structure explique la clinique de la névrose obsessionnelle, où le scrupule excède toute proportion avec la faute réelle.

La phénoménologie existentielle : Heidegger et le Schuldigsein ontologique. *Être et Temps* (§58) opère un geste radical de désontification : Heidegger distingue la *Schuld* existentielle — structure constitutive du *Dasein* comme "être-fondement d'une nullité" (*Grundsein einer Nichtigkeit*), du fait que tout projet exclut nécessairement d'autres possibilités et que le *Dasein* ne se pose jamais lui-même comme son propre fondement — de la culpabilité ontique, dérivée et vulgaire, qui suppose une dette ou une transgression déterminée. La voix de la conscience (*Ruf des Gewissens*) appelle le *Dasein* à assumer cette culpabilité originaire, condition de l'authenticité (*Eigentlichkeit*) et de la résolution anticipatrice.

Jaspers et les degrés de culpabilité. Dans *Die Schuldfrage* (1946), Jaspers distingue, à propos de la responsabilité collective allemande, quatre strates irréductibles : culpabilité criminelle (justiciable d'un tribunal), politique (collective, engageant tout citoyen d'un État), morale (jugée par la conscience individuelle), et métaphysique (solidarité ontologique avec tout homme lésé, jugée devant Dieu seul) — distinction qui demeure une référence obligée pour penser les crimes de masse sans confondre les registres du jugement.

Anthropologie comparée : cultures de la honte et cultures de la culpabilité. Ruth Benedict (*The Chrysanthemum and the Sword*) et E.R. Dodds (*Les Grecs et l'irrationnel*) proposent une

typologie contestée mais heuristiquement féconde : les sociétés de honte (Japon, Grèce homérique) régulent la conduite par le regard d'autrui et l'exposition publique du déshonneur, tandis que les sociétés de culpabilité (christianisme occidental) intériorisent l'instance de jugement indépendamment de toute publicité — Dodds situant précisément la transition dans la tragédie attique, entre l'*aidôs* homérique et l'*hamartia* tragique déjà intériorisée.

Levinas : la culpabilité devant Autrui. Chez Levinas, la culpabilité prend une tournure radicalement hétéronome et pré-originale : le sujet se découvre "otage" d'Autrui, responsable au-delà de toute faute commise, dans une passivité plus passive que toute passivité — structure qui renverse l'ordre kantien où la culpabilité suit la transgression d'une loi que je me donne, pour faire de la responsabilité-culpabilité la structure même de la subjectivité convoquée par le visage.

Trois pistes pour prolonger CLAUDE IA

— L'articulation exacte entre la Schuld heideggerienne et la reprise, critique ou fidèle, qu'en fait Sartre dans *L'Être et le Néant* sous les espèces de la mauvaise foi et de la responsabilité totale du pour-soi mériterait un traitement séparé, notamment quant à la question de savoir si Sartre réontifie ce que Heidegger voulait maintenir comme structure formelle.

— La pertinence contemporaine de la distinction jaspersienne pour penser les régimes de responsabilité collective post-génocidaires (Rwanda, ex-Yougoslavie) au-delà du cas allemand qui l'a vue naître constituerait un chantier de philosophie politique appliquée.

— L'hypothèse d'une convergence, ou au contraire d'une incompatibilité structurelle, entre la dérivation nietzschéenne Schuld/Schulden et l'anthropologie de la dette de Marcel Mauss (*Essai sur le don*) ouvrirait sur une lecture économico-anthropologique de la genèse du sentiment moral.